

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DVC-SPO-2017-001
Direction de la vie communautaire
Service des sports et du plein air
Objet : Aide financière à des organismes de la communauté
Date : 27 janvier 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le Complexe de soccer Honco de Lévis (CSHL) est en opération depuis le mois d'octobre 2007. Deux associations locales de soccer y occupent un local administratif permanent soit le Club de soccer Lévis-Est (CSLE) et l'Association de soccer de Chaudière-Ouest (ASCO). Cela est rendu possible grâce à une aide financière de la Ville de Lévis (CV-2007-10-76) versée à ces deux associations locales de soccer reconnues afin de payer leur loyer au CSHL, à l'exclusion des frais de téléphonie et des autres frais de service.

En permettant à nos deux plus grosses associations locales de disposer d'espaces de bureau au Complexe de soccer Honco, la Ville de Lévis a établi des conditions favorables à un renforcement de leurs relations avec le milieu. Notons que l'Association régionale de soccer de Québec s'y est établie en 2014, faisant du Complexe de soccer Honco le point central et stratégique du développement du soccer dans la région.

Pour l'année 2017, le montant de 18 826,63 \$ à verser à l'ASCO et au CSLE comporte une augmentation de 1,6 % des loyers. Les espaces loués sont de 1 217 pieds carrés de bureau et d'entrepôt.

Il est à noter par ailleurs que l'Association de soccer de St-Étienne compte sur des locaux adéquats dans son territoire, soit au parc des Grandes-Pointes. Également, le Club de soccer Lévis-Est maintiendra un point de service à la piscine Pierre-Létourneau afin de mieux desservir la clientèle de l'arrondissement Desjardins. L'utilisation de ces deux locaux, qui appartiennent à la Ville, n'engage aucuns frais.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
18 826,63 \$		18 826,63 \$		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-738-32-970
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2017 _____ 2018 _____ 2019 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire Dany Bernard Date : 27/01/2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes suivants de la communauté l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

Club de soccer Lévis-Est : 8 197,25 \$
 Association de soccer Chaudière-Ouest : 10 629,38 \$

Liste des pièces jointes : Annexe I : Liste des organismes et montants

Préparé par : Ariane Loignon		Titre d'emploi : Conseillère en sports et plein air	
Recommandé par :			
<u>Dany Bernard, DB</u>			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u>[Signature]</u>			Date : 31/01/2017

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : [Signature] Date : 17,02,01

ANNEXE I

**Direction de la vie communautaire
Service des sports et du plein air
(Annexe I FPD DVC-SPO-2017-001)
Subvention + de 5 000 \$
Aide financière à des organismes de la communauté
(location au Complexe de soccer Honco de Lévis)**

CLUB DE SOCCER LÉVIS-EST, matricule 1171431951

No fournisseur : 43708

(Registre des entreprises vérifié le 20 janvier 2017)

8087, boul. du Centre-Hospitalier, bur. 208

Lévis (Québec) G6X 1L3

Monsieur Christian Jolicoeur, président

Sommaire des activités

Catégorie d'organisme : partenaire

Niveau de pratique : initiation, compétition, excellence en soccer

Somme versée en 2016 : 8 068,08 \$

Somme à verser en février 2017 : 8 197,25 \$

Poste budgétaire : 02-738-32-970

ASSOCIATION DE SOCCER CHAUDIÈRE-OUEST, matricule 1160616786

No fournisseur : 1398

(Registre des entreprises vérifié le 20 janvier 2017)

8087, boul. du Centre-Hospitalier, bur. 208

Lévis (Québec) G6X 1L3

Monsieur Daniel Fontaine, président

Sommaire des activités

Catégorie d'organisme : partenaire

Niveau de pratique : initiation, compétition, excellence en soccer

Somme versée en 2016 : 10 462,68 \$

Somme à verser en février 2017 : 10 629,38 \$

Poste budgétaire : 02-738-32-970